

DELIBERATION N° 9

Budget primitif 2016 – Budget principal – Journaux municipaux et stationnement

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Effectif légal : 39

Nombre de conseillers en exercice : 39

Nombre de présents : 32

Nombre de votants : 39

LE TRENTE ET UN MARS DEUX MILLE SEIZE

Le conseil municipal de la Ville de Dieppe s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sur convocation du maire en date du 24 mars 2016 et sous la présidence de Monsieur Sébastien Jumel, Maire.

Sont présents: M. JUMEL Sébastien, M. LANGLOIS Nicolas, Mme RIDEL Patricia, Mme CARU-CHARRETON Emmanuelle, M. WEISZ Frédéric, Mme BUICHE Marie-Luce, M. ELOY Frédéric (de la question n°8 à la question n°62), Mme AUDIGOU Sabine, M. LECANU Lucien, M. LEFEBVRE François, Mme GAILLARD Marie-Catherine, Mme CYPRIEN Jocelyne, M. VERGER Daniel, Mme ROUSSEL Annette, M. PATRIX Dominique, M. MENARD Joël, Mme AVRIL Jolanta, Mme PARESY Nathalie, Mme LETEISSIER Véronique, M. BUSSY Florent, Mme BUQUET Estelle, M. PAJOT Mickaël, Mme QUESNEL Alice, Mme ANGER Elodie, M. PETIT Michel, M. GAUTIER André, Mme OUVRY Annie, M. BAZIN Jean (de la question n°1 à la question n°27), M. BREBION Bernard, Mme JEANVOINE Sandra, M PESTRINAUX Gérard, Mme LEVASSEUR Virginie.

Sont absents et excusés : M. ELOY Frédéric (de la question n°1 à la question n°7), M. DESMAREST Luc, M. BEGOS Yves, M. CAREL Patrick, Mme BOUVIER LAFOSSE Isabelle, Mme CLAPISSON Paquita, Mme THETIOT Danièle, Mme ORTILLON Ghislaine, M. BAZIN Jean (de la question n°28 à la question n°62).

Pouvoirs ont été donnés par : M. DESMAREST Luc à M. LANGLOIS Nicolas, M. BEGOS Yves à Mme RIDEL Patricia, M. CAREL Patrick à M. LECANU Lucien, Mme BOUVIER-LAFOSSE Isabelle à Mme AUDIGOU Sabine, Mme CLAPISSON Paquita à Mme BUICHE Marie-Luce, Mme THETIOT Danièle à Mme LEVASSEUR Virginie, Mme ORTILLON Ghislaine à M. GAUTIER André, M. BAZIN Jean à Mme OUVRY Annie (de la question n°28 à la question n°62).

Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut valablement délibérer.

Secrétaire de séance : Mme ANGER Elodie

.../...

Rapporteur : Mme Marie-Catherine GAILLARD

Vu :

- Le code général des collectivités territoriales,
- la loi n° 2015-991 du 07 août 2015 portant "nouvelle organisation territoriale de la république" (dite loi Notre),
- Le projet de budget primitif 2016 et ses annexes,

Considérant :

- Le débat d'orientation budgétaire intervenu lors de la séance du conseil municipal du 04 février 2016,
- La présentation intervenue lors de la commission n° 1 du 22 mars 2016,

Les équilibres des budgets primitifs 2016 s'établissent ainsi :

BUDGET PRINCIPAL

Le budget 2016 s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

• Section de fonctionnement	52 970 152,80 €
• Section d'investissement	22 064 780,00 €

Section de fonctionnement

DEPENSES		RECETTES	
Charges à caractère général	8 749 945,94 €	Produit des services	3 287 725,00 €
Charges de personnel	30 870 000,00 €	Impôts et taxes	30 630 681,00 €
Atténuation de produits	48 000,00 €	Dotations et participations	15 924 812,80 €
Autres charges de gestion courante	7 717 332,86 €	Autres produits de gestion courante	2 154 094,00 €
		Atténuation de charges	88 000,00 €
Total des dépenses de gestion courante	47 385 278,80 €	Total des recettes de gestion courante	52 085 312,80 €

Charges financières	1 214 000,00 €	Produits financiers	41 326,00 €
Charges exceptionnelles	27 360,00 €	Produits exceptionnels	500 000,00 €
Total des dépenses réelles	48 626 638,80 €	Total des recettes réelles	52 626 638,80 €

<u>Opérations d'ordre</u>			
Virement à la section d'investissement	1 032 951,00 €		
Opérations de transfert entre sections	3 310 563,00 €	Opérations de transfert entre sections	343 514,00 €
Total des dépenses d'ordre	4 343 514,00 €	Total des recettes d'ordre	343 514,00 €

TOTAL FONCTIONNEMENT	52 970 152,80 €	TOTAL FONCTIONNEMENT	52 970 152,80 €
-----------------------------	------------------------	-----------------------------	------------------------

Section d'investissement

DEPENSES		RECETTES	
Dépenses d'équipement		Recettes d'équipement	
Immobilisations incorporelles	1 040 049,00 €	Subventions d'investissement	4 579 250,00 €
Subventions d'équipement versées	1 931 000,00 €	Emprunts	6 908 490,00 €
Immobilisations corporelles	2 126 701,00 €	Immobilisations en cours	500 000,00 €
Immobilisations en cours	11 727 250,00 €		
Total des dépenses d'équipement	16 825 000,00 €	Total des recettes d'équipement	11 987 740,00 €
Dépenses financières		Recettes financières	
Emprunt remboursement du capital	4 000 000,00 €	Dotations, fonds divers	1 880 000,00 €
Autres dettes assimilées	5 000,00 €	Dépôts et cautionnements reçus	5 000,00 €
Autres immobilisations financières	100 000,00 €	Autres immobilisations financières	57 260,00 €
		Produits des cessions	3 000 000,00 €
Total des dépenses financières	4 105 000,00 €	Total des recettes financières	4 942 260,00 €
Opérations pour compte de tiers	17 000,00 €	Opérations pour compte de tiers	17 000,00 €
Total des dépenses réelles	20 947 000,00 €	Total des recettes réelles	16 947 000,00 €
Opérations d'ordre			
Opérations de transfert entre sections	343 514,00 €	Virement de la section de fonctionnement	1 032 951,00 €
Opérations patrimoniales	774 266,00 €	Opérations de transfert entre sections	3 310 563,00 €
		Opérations patrimoniales	774 266,00 €
Total des dépenses d'ordre	1 117 780,00 €	Total des recettes d'ordre	5 117 780,00 €
TOTAL INVESTISSEMENT	22 064 780,00 €	TOTAL INVESTISSEMENT	22 064 780,00 €

BUDGET "JOURNAUX MUNICIPAUX"

Le budget primitif 2016 s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

Section de fonctionnement

DEPENSES		RECETTES	
Charges à caractère général	82 370,00 €	Produits des services	34 420,00 €
		Dotations & participations	48 050,00 €
Total des dépenses de gestion courante	82 370,00 €	Total des recettes de gestion courante	82 470,00 €
Charges exceptionnelles	100,00 €		
Total des dépenses réelles	82 470,00 €	Total des Recettes réelles	82 470,00 €
TOTAL FONCTIONNEMENT	82 470,00 €	TOTAL FONCTIONNEMENT	82 470,00 €

BUDGET "STATIONNEMENT"

Le budget 2016 s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

Section de fonctionnement

DEPENSES		RECETTES	
Charges à caractère général	1 232 032,00 €	Produits des services	312 466,00 €
Charges de personnel	227 542,00 €	Impôts et taxes	1 150 000,00 €
Autres charges de gestion courante	2 371,00 €	Autres produits de gestion courante	1 040,00 €
Total des dépenses de gestion courante	1 461 945,00 €	Total des recettes de gestion courante	1 463 506,00 €
Dépenses d'ordre		Recettes d'ordre	
Opérations d'ordre de transferts entre sections	2 625,00 €	Opérations d'ordre de transferts entre sections	1 064,00 €
Total des dépenses d'ordre	2 625,00 €	Total des recettes d'ordre	1 064,00 €
TOTAL FONCTIONNEMENT	1 464 570,00 €	TOTAL FONCTIONNEMENT	1 464 570,00 €

Section d'investissement

DEPENSES		RECETTES	
Immobilisations corporelles	1 561,00 €		
Total des dépenses d'équipement	1 561,00 €	Total des recettes d'équipement	
Dépenses d'ordre		Recettes d'ordre	
Opérations d'ordre de transferts entre sections	1 064,00 €	Opérations d'ordre de transferts entre sections	2 625,00 €
Total des dépenses d'ordre	1 064,00 €	Total des recettes d'ordre	2 625,00 €
TOTAL INVESTISSEMENT	2 625,00 €	TOTAL INVESTISSEMENT	2 625,00 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte les budgets primitifs 2016 de la Ville de Dieppe : budget principal, journaux municipaux et stationnement, par :

- 30 voix "pour" : groupe des "Elus Citoyens, Républicains et Communistes de Dieppe", groupe "Dieppe Ecologique et Solidaire"
- 9 voix "contre" : groupe "Unis pour Dieppe", groupe "Dieppe au Coeur"

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

**Pour extrait certifié conforme au registre
Le Maire de la Ville de Dieppe,
Sébastien Jumel**

**Acte certifié exécutoire en application
de la loi du 2 mars 1982 modifiée
Réception en Sous-Préfecture :**

Publication :

Notification :

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de la date exécutoire